

Gabrielle Bergeron

Sociétaire

Montréal

BUREAU

514.886.2169

gbergeron@millerthomson.com



Secteurs et Expertises

SECTEURS

Construction et infrastructures

EXPERTISE

Litige en construction

Biographie

ADMISSION AU BARREAU

Québec, 2020

FORMATION

- Baccalauréat en droit (LL.B.) – Université de Sherbrooke, 2018
- Certificat de 2e cycle (J.D.), Common law et droit transnational – Université de Sherbrooke, 2019

Gabrielle Bergeron concentre sa pratique en droit de la construction et représente régulièrement des clients devant les tribunaux dans le cadre de dossiers complexes impliquant des réclamations pour malfaçons, des litiges contractuels ou des enjeux liés à la responsabilité professionnelle et à des projets majeurs. Elle intervient également en amont pour conseiller ses clients dans la prévention de litiges et la gestion des risques. Animée par le désir d'offrir un accompagnement stratégique et concret, elle met son expertise au profit d'une grande variété de clients issus de divers secteurs.

Gabrielle a rejoint le bureau de Montréal après avoir exercé au sein de cabinets privés reconnus où elle a acquis une expérience significative en litige, particulièrement en matière d'assurance, de responsabilité professionnelle et de droit de la construction. Elle est d'ailleurs reconnue pour sa capacité à cerner rapidement les enjeux juridiques et à proposer des solutions adaptées aux réalités de chaque dossier.

Gabrielle détient un baccalauréat en droit civil (LL.B.) en droit civil et un juris doctorat en common law et droit transnational de l'Université de Sherbrooke. Depuis ses études, elle s'intéresse particulièrement au litige et à l'analyse de risques, notamment en matière de construction, où elle met maintenant son sens stratégique au service des besoins concrets des clients. Son engagement envers la justice se manifeste depuis son parcours académique, entre autres comme bénévole au Centre d'entraide à l'étude.

Engagement

Reconnaissance

- Jeune Barreau de Montréal